

EXTÉRIEUR.

RUSSIE.

Petersbourg, le 28 novembre.

Sa Majesté a fait les nominations suivantes dans ses armées :

Le lieutenant-général Ouaroff a été élevé au grade de commandant en chef de la cavalerie de la 11<sup>e</sup> division ;

Le lieutenant-général, comte Ostermann, est passé au commandement en chef de l'infanterie de la même division ;

M. Koslovski, colonel du régiment des gardes, dit Préobragenski, en a été nommé chef.

S. M. a renvoyé au sénat dirigeant une ukase, qui détermine d'une manière plus précise quelques réglemens relatifs aux négocians, et dont voici la teneur :

« Nous avons déclaré, dans l'art. 18 de notre manifeste du 1<sup>er</sup> janvier 1807, que la destination et l'emploi actuels des capitaux ne mettraient point obstacle aux droits et privilèges qu'il nous a plu accorder au commerce de notre Empire ; en conséquence nous ordonnons, par la présente ukase, que les fonds mis dans le commerce fixeront le rang des négocians de la manière suivante :

I. Seront compris dans la 1<sup>re</sup> guilde, les individus qui posséderont un capital de 50,000 roub. et au-dessus.

II. Dans la 2<sup>e</sup>, ceux qui auront un capital de 20,000 roub. et au-dessus.

III. Et dans la 3<sup>e</sup>, les possesseurs d'un capital de 8000 roub. et au-dessus.

IV. Cette mesure sera étendue à tous les négocians qui se sont fait inscrire dans les guildes, conformément à notre manifeste, sans en excepter les juifs dans les gouvernemens où il leur a été permis de s'établir et d'exercer le commerce. Ces derniers ne paieront que l'intérêt simple de leurs capitaux, au lieu de le payer double comme les autres marchands. »

« Le sénat est chargé de l'entière exécution de la présente ordonnance. »

Contresigné par le ministre du commerce, LE COMTE NICOLAS ROMANTZOFF.

— S. M. I. considérant sur le rapport de son ministre du commerce, que les négocians étrangers, qui, en raison de leurs affaires, sont obligés de passer les frontières pour entrer dans l'Empire, se trouvaient très-gênés dans leurs opérations par les dispositions de l'ukase du 23 août dernier, déclare pour parer à cet inconvénient :

1<sup>o</sup> Que ceux d'entre les commerçans et marchands étrangers qui voudront voyager dans les gouvernemens frontières, pour raison de négoce, sont autorisés à prendre des commandans chargés de surveiller l'entrée des frontières, les passeports nécessaires pour faire un séjour instantané dans telle ville qu'ils désigneront.

2<sup>o</sup> Mais que ceux qui voudraient pénétrer plus avant dans l'intérieur de l'Empire, ne pourront obtenir le passage qu'autant qu'ils seront pourvus de passeports délivrés par notre ministre des affaires étrangères, ainsi qu'il est prescrit par l'ukase du 23 août dernier.

(Journal de Petersbourg.)

Du 1<sup>er</sup> décembre.

Le général prince Schachowski, chargé de l'approvisionnement de l'armée, a, à sa demande, obtenu sa démission avec la permission de porter l'uniforme, et en conservant la pension dont il jouissait. Il a été remplacé par le conseiller d'état actuel Mortwoi.

— Le duc Ernest de Wurtemberg vient d'être placé au régiment des gardes à cheval en qualité de cornette.

— M. le comte Rasoumowski, établi à Moscou, a été nommé curateur de l'Université.

M. le conseiller d'état de Welzlen, membre du conseil médical, a été nommé conseiller d'état en activité et chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne de la seconde classe.

— Après un tems humide et désagréable, nous avons eue un peu de froid.

(Journal de l'Empire.)

POLOGNE.

Dantzick, le 17 décembre.

L'alarme se répandit tout-à-coup, il y a quelques jours, dans le corps des grenadiers de la Grande-Armée. Ils crurent un instant avoir à craindre pour les jours de leur brave chef, le général Oudinot. On apprit en effet que son cheval s'étant abattu, il avait fait une chute, qui parut d'abord devoir être très-dangereuse ; on annonçait même qu'il avait plusieurs fractures et de graves contusions à la tête. Ce bruit malheureusement n'était pas dénué de fondement ; la chute était réelle, et il avait une jambe cassée ; mais on espère que ce fâcheux événement n'aura d'autres suites que de le retenir au lit pendant quelques semaines. Chéri des habitans comme des soldats, il a vu la ville entière partager la douleur et la consternation qu'a d'abord causé cet événement. (Publiciste.)

ALLEMAGNE.

Hambourg, le 25 décembre.

On apprend de Petersbourg, en date du 1<sup>er</sup> de ce mois, qu'à la hausse qui s'était manifestée sur le sucre et le café, a succédé d'abord du calme, et enfin une baisse progressive.

— Le 11 de ce mois, un conseil de guerre assemblé à Leipsick a condamné à mort deux chasseurs du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère italienne, nommés Jean Rabuzzi et Ange Barceletti, pour avoir requis, sans y être autorisés, des charriots au village de Trebitz, et, sur le refus des habitans, en être venu à des voies de fait ; avoir tué deux habitans et blessé plusieurs autres. La sentence a été exécutée, le 12 de ce mois, à Leipsick, hors de la porte de Randstadt. Le jugement du conseil de guerre a été imprimé en langue française et affiché.

— Un décret rendu par S. M. le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, porte que, pour donner plus d'étendue aux fortifications de cette capitale, il sera encore abattu 114 maisons du faubourg de Praga. Les propriétaires recevront de justes dédommagemens.

(Journal du Commerce.)

Francfort, le 28 décembre.

Suivant ce qu'on mande de Belgrade, le congrès serbien a déjà adopté plusieurs articles du plan de la nouvelle constitution. Ces articles concernent principalement la translation du sénat à Belgrade, une nouvelle organisation des tribunaux qui étaient en grande partie remplis par des hommes ineptes, et n'étaient composés que d'un juge et d'un commissaire de police ; enfin l'organisation des établissemens d'instruction publique, d'après le système allemand, et la défense du port d'armes. (Idem.)

PRUSSE.

Berlin, le 22 décembre.

La ville d'Heiligenbeil, située dans la Prusse orientale, remarquable par son antiquité, vient d'être entièrement consumée par les flammes. Voici les détails de ce triste événement, qui sont transmis par un habitant de cette malheureuse ville :

« Après tant de malheurs dont notre ville a été la proie depuis un an, elle ne pouvait en essuyer un plus effroyable que celui qui est arrivé le samedi, 4 de ce mois. Un incendie qui a éclaté à sept heures et demie du soir, au sud de la ville, l'a réduite en cendres. Il n'est resté d'un côté, que l'église et le presbytère, et de l'autre côté de la ville, un moulin et deux cabanes. Il a été impossible de rien sauver autre chose. Le vent, qui malheureusement était au sud-ouest, et qui soufflait avec violence, poussait la flamme sur toute la ville, et au bout de six heures tout était consumé. On n'a pu sauver que très-peu d'effets. Le peu de largeur des rues empêcha les habitans de se porter en nombre suffisant, là où le ravage était le plus considérable. Il ne reste plus que les ruines de nos anciennes demeures, à travers lesquelles s'échappent encore des flammes dont l'aspect est vraiment déchirant. Quand on réfléchit que l'année dernière, la plus grande partie des habitans ont perdu leur récolte, que la guerre a exercé parmi nous ses ravages, que l'épi-

zootie nous a enlevé tous nos bestiaux, on se formera une idée de notre malheureuse position. Quel est l'homme compatissant qui ne fasse tous ses efforts pour nous arracher au désespoir ! »

(Gazette de France.)

BAVIÈRE.

Augsbourg, le 26 décembre.

M. le lieutenant-général de Wrede arrive à l'instant. Notre garnison, qui doit être composée d'un régiment d'infanterie de ligne et d'un régiment de cheval-légers, arrivera ici le 1<sup>er</sup> janvier ; le général Wrede va se rendre pour quelques jours à Munich.

— Les capucins établis en notre ville ont reçu l'ordre de quitter leur couvent.

— Notre souverain a fait construire un nouveau pont sur l'Inn, près de Neu-Oetting. M. de Wiebeking a eu la direction de cette grande et belle entreprise.

— Des lettres de Vienne assurent que, d'après une nouvelle décision du cabinet autrichien, le général comte de Meertfeld restera à Petersbourg ; le général comte de Bellegarde que l'on désignait, comme son successeur, deviendra commandant en chef de la Hongrie, et le général O'eilly commandant en chef de la Gallicie.

— La cour d'Autriche est en ce moment extrêmement mécontente de la conduite des Serviens, qui, peu satisfaits d'afficher dans leurs rapports extérieurs toutes les prétentions d'un gouvernement indépendant, respectent encore fort peu le territoire et les droits de leurs voisins. L'empereur a en conséquence défendu de nouveau de leur vendre aucune espèce de munitions de guerre ; et l'on attribue en partie à ces mécontentemens, la marche de plusieurs corps qui vont renforcer les frontières de la Turquie. (Publiciste.)

ROYAUME DE WESTPHALIE.

Cassel, le 25 décembre.

Plusieurs gazettes de l'Allemagne se sont donné beaucoup de peine pour publier des nouvelles relatives à la division du royaume de Westphalie en départemens, ainsi que sur plusieurs objets qui ont rapport à son organisation. Ces nouvelles ne sont pas authentiques ; et dans cette résidence même, on ne peut encore publier rien d'officiel à ce sujet.

S. M. a pris à son service, M. le colonel Schlotheim, et l'a chargé de l'organisation des gardes-du-corps. Cette milice sera, dit-on, superbe, et organisée à-peu-près sur le même pied que les gardes impériales de France.

(Gazette de France.)

ROYAUME D'ITALIE.

Venise, le 18 décembre.

Les heureux effets de la présence de l'EMPEREUR NAPOLÉON dans cette ville se font déjà sentir. La somme de 6 millions de livres que notre commerce s'est engagé à fournir pour être employée aux travaux du port, est presque déjà remplie ; plusieurs maisons de commerce ayant souscrit pour 50,000 liv., d'autres pour 100,000 et 150,000 liv. Chacun des souscripteurs reçoit la valeur de la souscription en biens nationaux qu'il choisira à sa volonté, et qui devront lui rapporter cinq pour cent d'intérêt. (Courier de l'Europe.)

ANGLETERRE.

Londres, le 18 décembre.

Evening-Star.)

ÉMIGRATION DE LA MAISON DE BRAGANCE.

Cet événement auquel beaucoup de personnes ne s'attendaient pas, vient cependant d'avoir lieu. Un bâtiment armé, parti de Gibraltar avec des dépêches, et arrivé mercredi dernier à Plymouth, a rencontré le 30 novembre l'escadre portugaise, composée de cinq vaisseaux de ligne et une frégate, et ayant à bord les membres de la famille royale. Cette escadre était sortie du Tage le même jour 30 novembre. L'armée française, forte de 40 mille hommes venait d'entrer à Lisbonne.

Il est vraisemblable, d'après cette dernière circonstance, que le général français a été prévenu de la retraite de la famille royale; s'il en avait été autrement, combien l'instant du départ aurait été critique!

Le navire de Gibraltar n'a pas été informé de la destination de l'escadre portugaise; mais on ne doute point qu'elle ne se rende au Brésil, quoi qu'il soit très-probable qu'elle touchera d'abord à Madère ou à quelque port anglais, si son départ a été tellement précipité qu'on n'ait pas eu le tems de faire les approvisionnements nécessaires pour un si long trajet.

Quelle leçon pour les chefs des gouvernemens, s'ils avaient encore besoin de leçons! On ne peut douter que le gouvernement portugais n'ait temporisé, négocié, n'ait offert de se soumettre à tout ce qu'exigerait le régulateur de l'Europe, après le départ des Anglais et de leurs propriétés. Mais l'offense n'était pas de nature à être pardonnée. L'observance des lois qu'imposent l'humanité, l'honneur et la justice, est une faute qu'on ne peut expier, lorsqu'en la commettant on favorise des sujets de la Grande-Bretagne. Et cependant il y a des hommes assez inconsidérés pour mépriser les menaces, la puissance et l'astuce de notre ennemi invétéré.

La fidélité que tout citoyen doit à l'Etat nous oblige de déclarer qu'il est tems que l'esprit de parti cède à l'intérêt général, et que l'on songe enfin qu'il ne s'agit pas de savoir si ce seront des familles anglaises ou des familles irlandaises qui dirigeront les affaires, ou, pour nous expliquer plus clairement, qui recevront les appointemens les plus considérables: il s'agit de savoir si nous continuerons d'être gouvernés par notre roi et d'avoir un parlement composé de compatriotes, ou si nous serons obligés de plier sous le joug de l'homme qui force la maison de Bragança à s'expatrier, non parce qu'elle a commis un crime, mais parce qu'elle nous est restée fidèle.

Nous apprenons à l'instant par une lettre qui arrive de Lisbonne, que les vaisseaux russes entrés dans le Tage sont pleins de troupes françaises et espagnoles; qu'ils sont à la disposition du général français, et ancrés de manière à servir de batteries dans le cas où des forces anglaises tenteraient quelque chose de ce côté. Les ponts de ces vaisseaux ont été couverts de liège et de cuir, comme les mémorables batteries flottantes que le général Elliot a détruites à Gibraltar.

Nous avons de fortes raisons de croire que les différentes parties de l'administration actuelle manquent d'accord; que les bruits qu'on fait courir à ce sujet ne sont pas dénués de fondement, et qu'une séparation est effectivement sur le point d'avoir lieu. Nous pensons que lorsqu'elles seront connues, les causes de cette séparation surprendront tout le monde, sur-tout par le rapport qu'elles ont avec le renvoi de la dernière administration.

Une des causes de ces divisions du cabinet paraît être la contrariété d'opinions de M. Canning et de lord Hawkesbury relativement à l'Amérique. On dit que lord Hawkesbury veut la stricte exécution de nos lois maritimes, et par conséquent la prohibition de tout commerce des Américains avec nos colonies. Le bureau de contrôle demande que les Américains n'entrent plus dans les ports anglais des Indes-Orientales; et la chambre des directeurs craint que les progrès du commerce américain à la Chine ne nuisent aux opérations de la compagnie des Indes, et par là ne causent une diminution dans les revenus de ce pays.

On a reçu hier à l'amirauté des dépêches de lord Collingwood ainsi que de sir Arthur Paget qui est arrivé à Portsmouth. Nous apprenons que la mission de ce dernier n'a pas eu le résultat désiré. Il s'est tenu un conseil de cabinet aussitôt après l'arrivée des dépêches de lord Collingwood.

Il paraît que pour éviter à S. M. la peine de venir fréquemment à Londres, une partie considérable du travail se fera par la suite à Windsor.

Nous apprenons qu'en conséquence de certaines représentations qui ont été faites relativement à l'état de l'Irlande, et aux sentimens des catholiques romains en corps, le duc de Portland, M. Canning, lord Castlereagh et quelques autres membres de l'administration, sont convaincus de la nécessité d'adopter un système de politique plus libéral que celui suivi jusqu'à ce jour à l'égard de l'Irlande. On dit que M. Canning a pris le parti de porter ces représentations au pied du trône. Mais les scrupules de conscience témoignés précédemment, paraissent n'avoir rien perdu de leur force. Le bruit public est qu'à la suite des démarches qui ont été faites à cette occasion, il a été dit à M. Perceval (qui, de même que lord Hawkesbury, ne partage pas l'opinion de M. Canning) qu'un noble lord (lord Sidmouth), ancien président des conseils du roi, jouit encore de la confiance de S. M.

Le comte Pembroke est sur le point d'épouser la comtesse Woronsow, fille de l'ancien ambassadeur de Russie.

Des renforts considérables partiront bientôt pour Gibraltar. La garnison de cette place est commandée par le lieutenant-général sir Hugh Dalrymple.

## INTÉRIEUR.

Gènes, le 24 décembre.

Un incendie a eu lieu, hier matin, vers quatre heures, dans une maison sise rue Balbi. Le feu s'était communiqué à un appartement, par une poutre qui traversait une cheminée et qui s'est enflammée. La police et le commandant de la place ont fait donner les secours les plus prompts. On doit des éloges au détachement de la garnison qui a travaillé à éteindre le feu, et qui, par ses soins et son activité, a empêché qu'il ne fit beaucoup de ravages. A sept heures du matin, le danger était entièrement dissipé. On peut remarquer au surplus que ces sortes d'accidens sont heureusement fort rares dans ce pays, où presque tous les édifices sont construits de manière à donner peu de prise au feu, et où d'ailleurs des canaux bien dirigés fournissent continuellement de l'eau, dans la plupart des maisons, jusqu'aux étages les plus élevés.

La Rochelle, le 28 décembre.

Le 8 de ce mois, dans les parages de la pointe et batterie d'Arvert, un petit bâtiment sortant de Montmusson, monté par trois marins, eut le malheur de faire naufrage. Deux canonniers de la batterie témoins du danger, se jetèrent à l'eau pour aller à bord secourir les naufragés. Parvenus au bâtiment, ils trouverent le capitaine et un de ses matelots exténués de fatigue et presque morts de froid; ils les arrachèrent de leur cabane et les transportèrent, en se mettant dans l'eau jusqu'à la ceinture, à leur batterie, où ils employèrent tous leurs soins pour les réchauffer et les rappeler à la vie; à quoi ils ont eu le bonheur de réussir. Le troisième marin ayant été emporté par une vague, n'a pu être sauvé. Les deux braves canonniers se nomment Rouve et Chauveny, de la 70<sup>e</sup> compagnie.

Paris, le 3 janvier.

Aujourd'hui 3 janvier 1808, avant la messe, au Palais des Tuileries, S. M. l'EMPEREUR ET ROI a reçu le corps diplomatique; qui a été conduit à cette audience par les maîtres et aides des cérémonies, dans les formes accoutumées.

A cette audience ont été présentés à Sa Majesté :

Par S. Exc. M. le baron de Tolstoy, ambassadeur de S. M. l'Empereur de toutes les Russies :  
MM. de Démidoff, conseiller privé de S. l'Empereur de Russie ;

Le prince Sapicha, *idem* ;

Le prince Nicolas Gagarin, gentilhomme de la chambre de la cour de S. M. l'Empereur de toutes les Russies ;

Marine, aide-de-camp de S. M. l'Empereur de Russie ;

Le comte Ozarouzky, chambellan attaché à l'ambassade ;

De Boutiaquin, secrétaire d'ambassade ;

Le baron de Krudenez, secrétaire d'ambassade.

Par S. Exc. M. de Brantzen, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Hollande :

MM. Messangere, chambellan du roi ;  
Van-Herzèle et Siberg, auditeurs du roi, attachés à sa légation à Paris.

Par S. Exc. M. de Cetto, envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Bavière :

MM. le comte de Seydewitz, colonel de dragons au service de S. M. le roi de Bavière ;

Le baron de Seraing, chambellan et capitaine au service du roi de Bavière ;

Le baron de Koch, attaché à la légation de S. M. le roi de Bavière, près S. M. l'EMPEREUR ET ROI.

Par S. Exc. M. le baron de Dreyer, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Danemarck :

M. le baron de Vogt, conseiller d'état du roi de Danemarck.

Par S. Exc. M. le baron de Reigersberg, ministre plénipotentiaire de S. A. I. et R. l'archiduc, grand-duc de Wurzburg :

M. le baron de Gemmingen, attaché à la légation.

Par S. Exc. M. le comte de Metternich, ambassadeur d'Autriche :

MM. le comte François de Palfi, gentilhomme hongrois, chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche ;

Le prince de Schombourg, officier au service d'Autriche ;

Le baron de Scheibler, *idem* ;

Le comte de Wratislaw, *idem*.

A la même audience, M. le comte de Lippelin, chambellan du roi de Wurtemberg, a présenté ses lettres de créance en qualité de ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Wurtemberg près S. M. l'EMPEREUR ET ROI. S. Ex. a été présentée à S. M. par S. A. S. le prince vice-grand-électeur, faisant les fonctions d'archichancelier d'Etat.

## MINISTÈRE DU GRAND-JUGE.

Par jugement du 17 novembre 1807, sur la demande de Marie-Françoise Soulain, ex-religieuse à Saint-Brieux,

Le tribunal de première instance à St-Brieux, département des Côtes-du-Nord, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Guillemette Soulain et de Michel Galo, son mari.

Par jugement du 18 novembre 1807, sur la demande d'Anne Grenus, veuve Vautier, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Genève, département du Léman, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Jean-Louis Vautier, disparu depuis plus de quatre ans de Genève, lieu de son domicile, sans qu'on ait eu de ses nouvelles.

Par jugement du 29 août 1807, sur la demande de Jeanne-Brigitte Malogaux, fille majeure, domiciliée à Lorient,

Le tribunal de première instance à Lorient, département du Morbihan, a déclaré l'absence de Lazare-René, et de Joseph-Jean-Baptiste Malogaux, ses frères germains, partis pour l'Isle-de-France en 1788 et 1793.

Par jugement du 31 août 1807, vu la demande de Nicolas-Louis-Auguste Hamelin, marchand épicer à Dreux, et de Guillaume Mossin, marchand de vin à Paris,

Le tribunal de première instance à Dreux, département d'Eure-et-Loir, a déclaré l'absence de Nicolas-Etienne Hamelin.

Par jugement du 26 novembre 1807, sur la demande de Jean Dutertre, et de Marie-Thérèse Pasnay, son épouse, tailleur d'habits à Lanteray,

Le tribunal de première instance à Châteaudun, département d'Eure-et-Loir, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Marie-Magdeleine Pasnay, de la commune de Lanteray, canton de Châteaudun.

Par jugement du 28 août 1807, sur la demande de Marie Baillif, femme Lize,

Le tribunal de première instance à Ancenis, département de la Loire-Inférieure, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Pierre et François Baillif, ses frères germains, partis, le premier, depuis 15 ans, et le second, depuis 9, sans qu'on ait eu de leurs nouvelles.

Par jugement du 10 mars 1807, sur la demande de Nicolas Belouet, demeurant à Ys, en Bas-signy, et autres intéressés, en déclaration d'absence de Jean Regnier père, et de Nicolas, Edme Jean, Henri et Claude Regnier ses enfans, disparus depuis plus de 25 ans,

Le tribunal de première instance à Chaumont, département de la Haute-Marne, a ordonné une enquête contradictoirement avec le procureur impérial, pour constater l'absence de Jean Regnier père, de Nicolas, Edme, Jean, Henri et Claude Regnier.

## BANQUE DE FRANCE.

Le conseil-général de la Banque a fixé le dividende du 2<sup>e</sup> semestre de 1807 à 43 fr., ce qui fait 3  $\frac{2}{3}$  pour  $\frac{1}{100}$  sur le capital fondamental de 1200 fr.

La réserve est de 6 fr. 52 cent. par action.

Le dividende sera payé à bureau ouvert, à partir du mardi, 5 du courant, à l'hôtel de la Banque, place des Victoires.

MM. les actionnaires pourront envoyer des fondés de pouvoir pour recevoir et signer les élargemens.

Il est indispensable de présenter les titres.

La Banque annonce au public la clôture du doublement de ses actions.

Les trois registres ouverts pour la soumission des 45000 actions nouvelles ont été clos le 31 décembre, suivant l'arrêté du conseil général du 5 août dernier.

Le premier registre de doublement s'élève en actions souscrites à..... 43001

Le deuxième en excédent de doublement à..... 21081

Le troisième par les non-actionnaires à 3591

D'où il résulte que les souscriptions par les non-actionnaires demeurent sans effet, et que les personnes qui n'ont souscrit que sur le troisième registre sont libérées de tout engagement.

Paris, le 3 janvier 1808.

Le directeur-général, GARAT.

## LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

*Vie de George Washington*, général en chef des armées américaines, durant la guerre de l'indépendance, et président des Etats-Unis d'Amérique; composée sur ses Mémoires, qu'il a légués à son parent, le très-honorable Bushrod Washington; précédée d'un Précis de l'histoire des colonies fondées par les Anglais, sur le continent de l'Amérique septentrionale; rédigée par John Marshall, président de la cour suprême de justice des Etats-Unis; et traduite de l'anglais, par P. F. Henry (1).

S'il était quelqu'un en qui le nom de Washington ne réveillât aucun de ces souvenirs qui élèvent les âmes et amènent les grandes pensées, nous lui dirions: celui qui tient les rênes de l'Empire français a ordonné, en apprenant la mort de Washington, que l'éloge funèbre en fût prononcé au nom de l'Etat, dans le temple de Mars, et que, durant dix jours, des crépes fussent suspendus aux étendards de tous les corps de l'armée française. En faudrait-il plus pour faire juger que l'homme à la mémoire duquel le plus juste appréciateur du mérite a décerné de si grands honneurs, s'est acquis une gloire immortelle, par les services les plus importants, et qu'il s'est illustré par la pratique des plus rares et des plus sublimes vertus?

Non, sans doute; et ce sera uniquement pour rendre hommage aux talens de l'orateur qui a si éloquemment exprimé les regrets qu'a fait éprouver la perte du guerrier et du magistrat si long-tems l'objet de l'attention des Deux-Mondes, que nous citerons ce passage où M. G. Fontanes a peint si ingénieusement Washington. « Un tel caractère, a-t-il dit en parlant du héros de l'Amérique, est digne des plus beaux tems de l'antiquité. On doute en rassemblant les traits qui le composent, qu'il ait paru dans notre siècle. On croit retrouver une vie perdue de quelques-uns de ces hommes illustres dont Plutarque a si bien tracé le tableau. »

Ainsi que l'annonce le titre, l'auteur de la *Vie de Washington* a cru devoir y joindre un abrégé de l'histoire des anciennes colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Il a jugé, non sans raison, que c'était le meilleur moyen de faire connaître le génie et les ressources du peuple qui a soutenu cette guerre mémorable dont M. Marshall avait à retracer les opérations. Le célèbre Robertson a entrepris de traiter ce sujet; mais divers obstacles l'ont empêché d'exé-

cuter entièrement son projet. Les colonies dont Robertson s'est occupé sont la Virginie et la Nouvelle-Angleterre; mais il n'a continué l'histoire de l'une que jusqu'en 1688, et celle de l'autre que jusqu'en 1692. M. Marshall qui reconnaît tout le mérite de cet historien profond, exact et judicieux, qu'il semble même avoir pris pour modèle en composant cette partie de son ouvrage, a présenté un tableau plus général et plus complet; et ne s'étant arrêté qu'à la paix de 1763, il a décrit toutes les guerres que la France et la Grande-Bretagne se sont faites dans la partie septentrionale du Nouveau-Monde. Forcés de nous renfermer dans un espace peu étendu, nous nous bornerons, dans ce premier article, à extraire de l'introduction les faits qui se sont passés aux époques les plus récentes. On y verra qu'au milieu de quelques revers, ceux de nos guerriers qui les ont essayés, ont su toujours conserver l'honneur, cette antique patrie de la nation française; et les fils, quelque glorieux qu'ils soient, n'ont point à rougir de leurs pères.

Le peu d'exactitude avec lequel les limites de leurs possessions respectives ont été tracées en Amérique est une des causes principales qui ont fait prendre les armes aux Français et aux Anglais si souvent dans le Nouveau-Monde: c'est particulièrement à cette négligence qu'est due la guerre qui a décidé du sort des colonies sur ce territoire immense, auquel on donnait le nom de Nouvelle-France, et que composaient le Canada et la Louisiane.

Ces deux provinces, figurément disait-on, formaient un arc dont les colonies anglaises étaient la corde. Les Français, vers l'année 1753, reconnurent la nécessité d'établir, le long de leur ligne, une chaîne de postes fortifiés, et ce projet excita de vives alarmes parmi les Anglo-Américains qui s'efforcèrent d'en prévenir l'exécution. Il y eut bientôt des actes d'hostilité, et il paraît que ce fut alors que Washington qui commandait un régiment levé par la Virginie, fit ses premières armes. Il s'était mis en marche pour tenter de s'emparer du confluent de l'Alleguény et de la Monongahela; mais il fit rencontre d'un corps de Français et d'Indiens qui l'assiégea dans une petite redoute qu'il avait construite à la hâte, et après une résistance opiniâtre, il fut forcé de capituler. Les Français s'étaient déjà emparés de la position vers laquelle il marchait, et ils y avaient élevé le fort Duquesne.

Il y avait, à l'époque où les dernières guerres du Canada ont commencé, une différence prodigieuse entre les colonies françaises et les colonies anglaises, relativement au nombre des habitans d'origine européenne: on ne comptait que 52,000 âmes dans les domaines de la France, et il y en avait 1,051,000 dans ceux de la Grande-Bretagne. Mais les Français jouissaient d'avantages qui, jusqu'à un certain point, compensaient pour eux l'infériorité du nombre. Leurs possessions étaient régies par un seul gouverneur qui pouvait diriger à son gré toutes les opérations. Le gouvernement, quoiqu'il militaire, était conforme au génie des habitans, qu'on trouvait toujours disposés à entrer en campagne lorsqu'ils en étaient requis. Enfin, à l'exception des Six-Nations, tous les Indiens leur étaient fort attachés. Ceux-ci avaient acquis quelque connaissance de l'art de la guerre, et leurs alliés avaient déjà éprouvé l'efficacité de leurs secours. Quant aux colonies anglaises, elles formaient des gouvernemens distincts qui, à l'exception de ceux de la Nouvelle-Angleterre, n'étaient point accoutumés à agir de concert. L'autorité de la couronne leur donnait continuellement de l'ombrage, et elles étaient éparpillées sur un territoire immense. D'ailleurs, dans toutes les provinces du centre, les terres étaient cultivées par des hommes dont la tranquillité avait été rarement troublée; et qui, par conséquent, étaient peu faits au métier des armes.

Le gouvernement britannique ayant considéré comme des actes d'hostilité la défaite du colonel Washington et la construction du fort Duquesne, fit partir pour l'Amérique, au commencement de l'année 1755, un corps de troupes très-considérable, qui était sous le commandement du général Braddock. En même tems, l'ordre fut donné à l'amiral Boscawen de se porter vers le fleuve Saint-Laurent pour en défendre l'entrée à une flotte sur laquelle la France se proposait de faire passer des troupes au Canada.

Braddock, à son arrivée, réunit pour tracer son plan de campagne concurremment avec eux, les gouverneurs des différentes colonies anglaises; et il fut résolu d'attaquer les possessions françaises, sur trois points, qui étaient le fort Duquesne, Niagara et la Pointe de la Couronne.

En attendant que les préparatifs de ces expéditions fussent faits, trois mille hommes de troupes du Massachusetts furent embarqués à Boston, et conduits dans la baie de Chiquito, où ils furent mis à terre, à environ deux lieues du fort Saint-Laurent. Tout le pays dont, selon les Anglais, devait se composer la Nouvelle-Ecosse, fut soumis. Comme cette colonie avait été fondée par la

France, qui lui avait donné le nom d'Acadie, tous les habitans étaient Français d'origine ou de naissance. Il avait été stipulé par le traité d'Utrecht qui avait assuré la possession de cette province à la Grande-Bretagne, que les Acadiens conserveraient leurs propriétés en prêtant serment de fidélité à leur nouveau souverain; mais ils avaient refusé de le faire, sans y joindre la condition qu'ils ne seraient pas requis de s'armer pour la défense du pays. Ils se considéraient toujours comme neutres, et l'on prétendit même que l'amour qu'ils avaient pour leur ancienne patrie, leur avait fait transgresser les lois de la neutralité. On jugea qu'au commencement d'une campagne où l'on devait agir avec vigueur, il serait dangereux de les laisser dans la Nouvelle-Ecosse, et que les chasser de leur pays en leur permettant de se retirer où ils voudraient, ce serait renforcer l'ennemi dans le Canada. Il fut donc résolu de les arracher de leurs habitations, et de les disperser dans toutes les colonies anglaises. Cette mesure rigoureuse fut exécutée sur-le-champ. Les malheureux Acadiens furent bannis de leur pays, où ils vivaient dans l'aisance et le contentement, et en un instant ils se virent réduits à l'indigence. Tous leurs biens quelconques, à l'exception de leur argent et de leurs meubles furent confisqués au profit de la couronne; et pour qu'ils ne pussent subsister, s'ils parvenaient à s'échapper, on incendia leurs maisons, et l'on dévasta le pays.

Les trois expéditions dont nous venons de parler, ne réussirent point. Braddock qui dirigeait celle dont l'attaque du fort Duquesne était l'objet, reçut une blessure mortelle, et son corps de troupes fut entièrement défait.

On remarque comme une chose singulière que la France et la Grande-Bretagne, tandis qu'elles se faisaient ainsi la guerre en Amérique, avaient l'une avec l'autre, en Europe, les mêmes relations que si elles avaient été dans la plus profonde paix. Après la campagne de 1754, les deux puissances avaient résolu de faire un puissant armement pour seconder les efforts de leurs colonies; et lorsque la cour de Versailles eut appris qu'on avait donné l'ordre de fermer le passage à la flotte française, elle en fit porter des plaintes par le duc de Mirepoix, son ambassadeur, qui annonça à la cour de Londres que le roi son maître prendrait pour une déclaration de guerre le premier coup de canon tiré sur mer. A la nouvelle que Boscawen s'était emparé d'une partie de l'escadre française, des lettres de marque furent données par le gouvernement britannique. Cette attaque inopinée, cette violation de la paix et du droit des gens, cette surprise digne de la foi britannique, firent tomber entre les mains des Anglais un grand nombre de vaisseaux marchands et un grand nombre de matelots.

Braddock eut pour successeurs les généraux Shirley, le comte de Loudoun et Abercrombie. Les Français étaient commandés par le marquis de Montcalm qui joignait de grands talens à une expérience consommée, et dont l'activité pouvait contrebalancer la grande supériorité des forces de l'ennemi. La principale opération du général français, dans la campagne de 1756, fut de s'emparer du fort Osouego qui capitula promptement. L'année suivante, il prit le fort Guillaume-Henri qui était situé sur le lac George.

Au commencement de la campagne de 1758, Abercrombie se trouva à la tête de la plus puissante armée qu'on eût vue dans le Nouveau-Monde. Un historien anglais lui fait monter à 50,000 hommes. Les Français si inférieurs en nombre durent perdre dans cette campagne tout le pays, objet de la contestation, et notamment Louisbourg, le fort de Frontenac situé sur le lac Ontario, et le fort Duquesne qui fut ensuite appelé Pittsburg, d'après le nom de famille du fameux lord Chatam qui était alors principal ministre de S. M. B.

Abercrombie fut, en 1759, remplacé par Amherst, à l'approche duquel les Français furent obligés d'évacuer Tyconderoga, place devant laquelle le premier de ces généraux avait été repoussé l'année précédente. Le brigadier-général Wolff qui s'était signalé au siège de Louisbourg, fut chargé de diriger celui de Québec. Nous avons lieu de croire que les détails de ce siège mémorable sont retracés avec exactitude dans l'ouvrage que nous analysons, et nous y renvoyons le lecteur. Les Français voulant dégager cette place, livrèrent sous ses murs une bataille dont le résultat fut malheureux. Les deux généraux opposés furent blessés mortellement dans ce combat, et moururent beaucoup de grandeur d'âme à leurs derniers momens. « Je meurs content, » dit Wolff, après avoir appris tous les détails de l'affaire; et lorsqu'on eut déclaré à Montcalm qu'il n'avait plus que peu d'instans à vivre: « Tant mieux, » répondit-il, je ne verrai pas la reddition de Québec. » Cette ville capitula, en effet, au bout de quelques jours. Il fut stipulé que les habitans jouiraient du libre exercice de leur culte et de leurs droits civils. Il paraît qu'ils n'obtinrent cette condition, dit M. Marshall, que parce qu'on craignait que la place ne fût secourue par un corps de l'armée française,

(1) Cinq gros volumes in-8°, sur papier carré fin d'Auvergne, accompagnés d'un bel atlas de 16 planches, gravées avec le plus grand soin par d'habiles artistes, contenant le portrait de Washington, de plusieurs vues, plans de batailles et de cartes revues avec soin. Prix, 36 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires, papier vélin d'Annonay, les épreuves avant la lettre, et dont il ne reste plus que très-peu d'exemplaires. Prix, reliés à la Bradel, 78 fr.

Pour recevoir franc de port par la poste, il faut ajouter 10 fr.

A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la Géographie de Pinkerton, rue du Pont-de-Lodi, n° 3; ci-devant quai des Augustins, n° 17.

campée sous les murs de Montréal, ou par un détachement qui était aux ordres de Bougainville. Ce nom doit exciter quelque surprise, et un grand nombre de personnes ignorent, sans doute, que le précurseur de Cook a été aussi le compagnon d'armes de Montcalm, et que, malgré son extrême jeunesse, il était déjà colonel d'infanterie à l'époque de la prise de Québec.

Montcalm eut la plus honorable sépulture pour un guerrier. Son corps fut déposé dans une excavation qu'une bombe avait faite dans une église. M. de Bougainville pria l'Académie des inscriptions et belles-lettres de composer une épitaphe pour honorer la mémoire de ce héros. Cette société s'étant empressée de se rendre à ses vœux, lui fit remettre une inscription qu'il adressa lui-même à M. W. Pitt (lord Chatam) avec la demande de la faire placer à Québec sur la tombe du général français. Le ministre anglais la lui accorda par une lettre conçue dans les termes les plus honorables pour les troupes françaises qui avaient combattu dans le Canada; on la trouvera, ainsi que celle de M. de Bougainville, dans une note qui termine le 1<sup>er</sup> volume de la *vie de Washington*.

Québec étant en la puissance des Anglais, tout espoir de secours fut enlevé aux Français. Le chevalier de Lévy, qui prit le commandement après la mort de Montcalm, tenta de rentrer dans cette place; mais l'apparition inopinée d'une flotte anglaise le contraignit à faire retraite. Montréal capitula bientôt, et tout le Canada fut conquis. On sait que le traité de paix de 1763 assura à la Grande-Bretagne la possession de cette malheureuse colonie, et nous n'en faisons mention ici que pour rappeler que des politiques très-judicieux ont considéré dès-lors cette conquête comme une des causes de l'indépendance des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Ce grand événement qui a vengé la France, et auquel Washington a tant contribué, sera pour nous le sujet d'un second article.

BEAUX-ARTS.

AURÉDACTEUR.

Le Louvre paraît aujourd'hui destiné à faire partie du Palais des Tuileries avec lequel il doit se rattacher par deux galeries parallèles, et par divers monuments projetés dans cette vaste enceinte. Il fallait profiter des parties d'architecture restées imparfaites depuis 1670, pour annoncer en quelque sorte la réunion prochaine de deux palais jadis habités par les rois de France à différentes époques. Il fallait, dans un style poétique et noble, indiquer à l'imagination le bienfait du souverain qui vient après cent trente-sept ans achever et donner à la France un monument trop oublié jusqu'ici. C'est ce qui vient d'être exécuté par l'auteur du bas-relief, que l'on a substitué à l'ancien écusson soutenu par deux renommées que Claude Perrault destinait à occuper cette place.

Au lieu d'une archivolte froidement armoriée, on voit aujourd'hui la Victoire distribuant des couronnes aux guerriers et aux savans. Deux génies, celui des sciences et celui de la guerre, placés sous les ailes de la déesse, sont sur le char avec elle. Ils arrêtent les chevaux, et en les écartant, l'un à droite, l'autre à gauche, ils découvrent le char, comme s'ils voulaient faciliter la distribution des couronnes. Ce groupe est sur un bandeau orné de feuilles de chêne; au-dessous sont des trophées d'armes qui remplissent les angles de l'archivolte.

Tout est poétique, tout est mythologique dans cette belle composition. Une même inspiration anime la Victoire, les génies et les chevaux qui, comme ceux du soleil, sont nourris d'ambrosie. Elle s'est communiquée à l'artiste chargé de l'exécuter; et M. Cartelier, déjà connu avantageusement par plusieurs productions du plus grand mérite, vient de mettre le sceau à sa réputation par ce chef-d'œuvre.

Il faudrait être entièrement étranger à l'art pour ne pas convenir que ce bas-relief, noble, grand, bien pensé, convenable à la place qu'il occupe, plaît aux yeux autant qu'il parle à l'imagination; mais son invention est peut-être une de celles auxquelles on a besoin de s'accoutumer.

Autant la sculpture trouve de ressources pour faire illusion dans les ouvrages de ronde bosse, autant s'en trouve-t-elle dénuée dans les bas-reliefs. C'est là qu'elle ne vit que de conventions qu'il faut nécessairement admettre avec elle; surtout lorsque l'architecture lui laisse le soin d'ornez quelques-unes de ses parties. Ce n'est plus alors cette fière rivale de la peinture qui, méprisant les ressources

de la couleur, lui dispute le mérite de faire illusion et parvient comme elle à tromper le toucher presque autant que la vue.

« Sur une table d'architecture, un panneau, une colonne, un vase, objets qui sont censés ne devoir point être percés et qui n'admettent point de renfoncement, un bas-relief saillant à plusieurs plans, et dont les figures du premier seraient entièrement détachées du fond, ferait le plus mauvais effet, dit M. Falconnet, parce qu'il détruirait l'accord de l'architecture; parce que les plans reculés de ce bas-relief supposeraient et feraient sentir un renfoncement où il n'y en doit point avoir: ils perceraient le bâtiment, au moins au à l'œil. Il n'y faut donc qu'un bas-relief peu saillant, et de fort peu de plans... Ce bas-relief n'a d'autre effet que celui qui résulte de l'architecture, à laquelle il doit être entièrement subordonné. » (*Reflex. sur la sculpture; chap. du bas-relief.*)

Les difficultés n'étaient point inconnues à M. Cartelier, mais elles ne l'ont point effrayé; il a su donner aux chevaux de son quadrigue une disposition assez heureuse pour ne leur rien faire perdre de leur étendue qu'il ne pouvait indiquer par la perspective. Dans cette position, les chevaux ne pouvaient suivre une même direction; il fallait cependant faire sentir que l'action de la Victoire exigeait qu'ils fussent arrêtés et écartés, et l'artiste par une heureuse fiction a chargé de ce soin deux génies qui n'offrent ici rien d'épique, puisqu'ils sont eux-mêmes intéressés à la distribution des couronnes, et nécessaires à la scène.

Au surplus cette invention était depuis longtemps justifiée par l'emploi qu'en ont fait les artistes de l'antiquité pour ornement de frontons, et comme types de plusieurs médailles.

CHAZOT.

MUSIQUE.

*Cramer*, trois jolies sonates brillantes pour le forte-piano, avec accompagnemens pour le violon *ad libitum*, œuvre XXX. Prix 9 fr., et 9 fr. 50 c. franc de port.

*Une Carasse*, air de Favart, musique de R..., avec piano ou harpe. Prix, 1 fr. 50 c.

*Humell*, une sonate pour le forte-piano, avec violon ou alto. Prix, 3 fr. 60 c., et 4 fr. franc de port.

A Paris, chez Sieber, marchand de musique, rue de Richelieu, n° 28, à la Flûte enchantée, où l'on trouve toute la musique vocale et instrumentale.

Premier Pot-Pourri, arrangé pour lyre ou guitare, et dédié à M<sup>me</sup> Terpaut, par Meissonnier. Prix, 3 fr.

*Le Quart-d'Heure de bon tems*, par Despréaux, musique et accompagnement de piano par Dreux. Prix, 1 fr. 50 c.

A Paris, chez M<sup>me</sup> veuve Decombe, marchande de musique et d'instrumens, quai de l'Ecole, n° 10.

Trois sonates pour le piano-forte, composés par D. Stebel, œuvre LXXXIII. Prix, 9 fr. Propriété de l'éditeur. Les mêmes sonates paraîtront incessamment, chez le même, avec accompagnement de flûte obligé.

A Paris, chez Ignace Pleyel, auteur et éditeur de musique, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 13.

LIVRES DIVERS.

*Recherches sur la nature et l'origine de la Richesse publique*, et sur les moyens et les causes qui concourent à son accroissement; par le comte de Lauderdale, ministre plénipotentiaire de S. M. britannique près la Cour de France, en 1806; traduites de l'anglais par Lagentie de Lavaisse; un gros vol. in-8° sur papier fin.

Prix, 5 fr., et franc de port 6 fr. 25 c.

A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, éditeur de la *Géographie de Pinkerton*, rue du Pont-de-Lodi, n° 3 (ci-devant quai des Augustins, n° 17.)

XIII, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> cahiers de la cinquième année de la souscription à la *Bibliothèque-Physico-Economique, instructive et amusante, à l'usage des habitans des villes et des campagnes*; publiée

par cahiers, avec des planches, le 1<sup>er</sup> de chaque mois, à commencer du 1<sup>er</sup> brumaire an 11, par une société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigée par C. S. Sonnini, de la Société d'agriculture du département de la Seine, etc.

Ces trois nouveaux cahiers, de 216 pages, avec des planches, terminent la 5<sup>e</sup> année 1807.

Le prix de cette cinquième Année, composée de 15 numéros, est de 13 fr. pour les 15 cahiers, que l'on reçoit franc de port par la poste, à partir du mois d'octobre 1806 jusqu'au 31 décembre 1807.

La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à Arthus Bertrand, libraire, acquéreur du fonds de M. Buisson, et de celui de M<sup>me</sup> Desaint, rue Haute-feuille, n° 23, à Paris.

Le prix de la souscription à la sixième année de ladite *Bibliothèque économique*, pour douze cahiers, de janvier à décembre 1808, francs de port est de 10 fr.

*Concordance du Calendrier grégorien*, depuis le 5 octobre 1793 jusqu'au 31 décembre 1815, avec les années du Calendrier républicain, depuis le 14 vendémiaire an 11 (5 octobre 1793) jusqu'au 11 nivose an 23 (31 décembre 1815); précédé d'un almanach pour l'année bissextile 1808, terminé par les dénominations des nouvelles mesures et leurs rapports avec les anciennes; des tables de comparaison des arpens aux hectares, et des hectares aux arpens; des ares aux perches, des perches aux ares, et enfin du franc à la livre tournois, et de la livre tournois au franc, format in-16.

Prix 60 c., et 75 c. franc de port.

A Paris, à la librairie économique, rue de la Harpe, n° 94, ancien collège d'Harcourt.

SPECTACLES.

*Académie impériale de Musique*. Aujourd'hui, Relâche. — Demain, la Vestale. — Mercredi, Bal masqué.

*Théâtre-Français*. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR donneront aujourd'hui, .....

*Théâtre de l'Impératrice, rue de Louvois*. Les comédiens ordinaires de S. M. donneront aujourd'hui, le Volage, et la Comtesse d'Escarbagnas.

*Théâtre de l'Opéra-Comique*. Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR donneront aujourd'hui, .....

*Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres*. Aujourd'hui, la 1<sup>re</sup> repr. de Rien de trop, ou les deux Paravents, com. vaud. en un acte et en prose; Allez voir Dominique, et Florian.

*Théâtre des Variétés, boulevard Montmartre*. Aujourd'hui, la Banqueroute du Savetier, Romainville, et le Panorama de Momus.

*Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple*. Aujourd'hui, la Queue de Lapin, Tapin, et les Etrennes.

*Ambigu-Comique, boulevard du Temple*. Aujourd'hui, Hélénor de Portugal, et la Forêt périlleuse.

*Salle Montansier, Palais du Tribunal*. Aujourd'hui, exercices nouv. de M. Ravel. Ascension sans balancier.

*Soirées d'autrefois, maison du Musée, rue de Thionville, n° 24*, à sept heures et demie. M. Thiémet continuera ses Scènes d'imitations et de ventriloque. — Prix, 4 fr. 40 c., 3 fr. 30 c., 2 fr. 20 c., et 1 fr. 65 c.

*Panharmonicon, cour des Fontaines, n° 1*. Grand Concert d'harmonie, tous les jours à huit heures du soir.

*Panorama*. Les vues de la ville d'Amsterdam et de Boulogne sont exposées dans les deux rotondes du boulevard Montmartre, depuis dix heures du matin jusqu'à six. — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

*Théâtre de la Nouveauté*. Expériences physiques, mathématiques, d'électricité, tours d'adresse, fantasmagorie de M. Olivier, à huit heures du soir, tous les jours, sans exception, à l'Hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré.

*Spectacle pittoresque et mécanique de M. Pierre*, rue de la Fontaine-Michaudière, carrefour Gaillon. M. Pierre continuera aujourd'hui, et tous les jours, à sept heures et demie, son intéressante collection de Pièces nouvelles annoncées par les affiches.

L'abonnement se fait à Paris, rue de Poitevins, n° 6; le prix est de 25 fr. pour trois mois, 50 fr. pour 6 mois, et 100 fr. pour l'année entière. On ne s'abonne qu'au commencement de chaque mois.

Il faut adresser les lettres, l'argent et les effets, franc de port, à M. Agasse, propriétaire de ce Journal, rue des Poitevins, n° 6. Tous les effets, sans exception, doivent être à son ordre.

Il faut comprendre dans les envois le port des pays où l'on ne peut affranchir. Les lettres des départemens, non affranchies, ne seront point retirées de la poste.

Il faut avoir soin, pour plus de sûreté, de charger celles qui renfermeront des valeurs.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au rédacteur, rue des Poitevins, n° 14, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

A Paris, de l'imprimerie de H. AGASSE, rue des Poitevins, n° 6.